

Communiqué de presse

Les groupes Caisse des Dépôts et Banque Européenne d'Investissement renforcent leur coopération en faveur du logement abordable et de la transition verte au service de la compétitivité, deux priorités européennes

- Dans le prolongement de leur partenariat sur le logement social signé en 2013, la Caisse des Dépôts et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) travaillent à un dispositif dédié au logement intermédiaire, venant compléter le dispositif de soutien au logement abordable en France.
- Dans le cadre du plan de soutien à la construction lancé en 2023 par CDC Habitat, filiale de la Caisse des Dépôts, la BEI apporte son soutien à la production de logements intermédiaires par un prêt de 500 M€. Il contribuera au financement d'environ 3 500 logements.
- La BEI et Bpifrance, filiale de l'état et de la Caisse des Dépôts, s'engagent conjointement à hauteur de 500 millions d'euros pour soutenir les énergies renouvelables.

Paris, le 12 février 2025

Les Groupes Caisse des Dépôts et Banque Européenne d'Investissement annoncent renforcer leur coopération avec la mise en place de trois nouvelles lignes de financement au service des priorités européennes que sont le logement abordable – pour répondre à la crise européenne du logement – et la transition environnementale – pour renforcer la compétitivité européenne.

Depuis la signature de l'accord de partenariat entre le groupe Caisse des Dépôts et la Banque Européenne d'Investissement en 2013, la coopération entre les deux institutions n'a cessé de se renforcer afin de soutenir les politiques publiques nationales et européennes. Cette coopération bénéficie aux collectivités territoriales de toutes tailles, au logement social et aux entreprises sous différentes formes (financements, assistance technique). **Dans le cadre de ce partenariat, près de 25 milliards d'euros de refinancements ou co-financements de la BEI ont été mobilisés au sein du groupe Caisse des Dépôts via le réseau Banque des Territoires, CDC Habitat et Bpifrance.**

Le logement est un axe fort de la coopération entre les deux institutions compte tenu du rôle majeur de la Caisse des Dépôts dans le financement du secteur en France et des priorités opérationnelles de la BEI et de la Commission qui a annoncé un plan européen pour un logement abordable.

La Caisse des Dépôts, via la Banque des Territoires, et la BEI s'engagent dans le cadre du plan de soutien européen au logement abordable. Fortes de leurs rôles significatifs dans le développement du logement intermédiaire, la Banque des Territoires et la BEI étudient la possibilité de financer la construction de logements locatifs intermédiaires. La ressource européenne de la BEI intermédiée par la Banque des Territoires pour financer les projets dans tous les territoires viendra en complément de l'offre de Prêt Locatif Intermédiaire (PLI) indexée sur le livret A. Ainsi les deux institutions unissent leurs forces pour déployer des dispositifs qui ont déjà rencontré un grand succès dans la construction et la rénovation de logements sociaux.

En réponse à la crise de l'offre de logements, le **groupe CDC Habitat** a mis en œuvre en 2023 un plan de soutien à la construction, portant sur la commande de 17 000 logements, dont 12 000 logements locatifs intermédiaires et 5000 logements sociaux. Ce plan de soutien représente un investissement de 3,5 milliards d'euros. Il cible des opérations de logements en zones tendues, qui se caractérisent par une insuffisance chronique d'offre pour répondre à la demande.

Dans ce cadre, la BEI soutient l'effort de production de logement intermédiaire de CDC Habitat par l'approbation d'une enveloppe de prêts de 500 M€ qui contribuera au financement d'environ 3 500 logements, représentant un investissement prévisionnel de plus de 1 Md€. Ces actifs répondent aux critères de logement durable tant par leurs caractéristiques techniques (réglementations environnementales les plus récentes, limitation de l'étalement urbain...), que par leur utilité sociale, propre au logement intermédiaire (plafonds de loyers et de ressources, obligation de mixité sociale...). Les mises en service de ces logements se concrétiseront entre 2025 et 2027.

Dans le domaine du financement des entreprises, la BEI et Bpifrance renforceront leur collaboration bien établie. La BEI et Bpifrance annoncent un accord de financement de 500 millions d'euros visant à soutenir les projets d'énergies renouvelables en France et en Europe. Cet accord de financement souligne la volonté des deux institutions de favoriser la croissance économique et le développement durable.¹

Ce partenariat associe la solidité financière et la vision stratégique de la BEI à l'engagement de Bpifrance banque du climat, qui a déployé 20 Md€ sur 2020-2023 et prévoit d'injecter 35Md€ d'ici 2029 pour aider les PME et ETI à faire face aux enjeux de la transition écologique énergétique.

Cet accord témoigne de l'engagement sans faille de la BEI à favoriser la transition vers les énergies vertes qui alimentent l'innovation et la croissance économique. Ce financement est destiné à des initiatives qui favorisent l'adoption de technologies liées aux énergies renouvelables, ce qui permet à la France d'être à l'avant-garde de la transition mondiale vers les énergies durables.

« Grâce au partenariat avec la BEI, nous sommes en mesure de renforcer et de compléter notre offre en soutien du logement abordable au plus près des besoins des territoires et d'apporter ainsi une partie de la réponse à la crise que connaît l'Europe dans ce domaine. De plus, ce partenariat nous permet de développer cette année l'offre de Bpifrance en matière d'énergies renouvelables. » souligne le directeur général de la CDC, Olivier Sichel.

« Ces nouveaux financements avec Bpifrance et CDC Habitat apportent de nouveaux moyens pour agir en France dans deux domaines prioritaires pour l'Europe : la construction de logements afin de répondre à la pénurie chronique dans ce secteur en favorisant un habitat exemplaire sur le plan de l'efficacité énergétique d'une part ; le développement des énergies renouvelables de l'autre pour renforcer la compétitivité européenne et son autonomie stratégique. Ces investissements économiquement et socialement utiles et de long terme contribuent au développement d'une économie plus durable et plus résiliente en Europe, qui constitue le socle du partenariat noué depuis plus de dix ans entre la BEI et la CDC », explique Ambroise Fayolle, vice-président de la BEI.

¹ Pour plus d'informations, veuillez consulter : <https://www.eib.org/fr/projects/pipelines/all/20240357>

À propos de la Banque européenne d'investissement

La Banque européenne d'investissement (BEI) est l'institution de financement à long terme de l'Union européenne détenue par ses 27 États membres. Elle finance des investissements qui contribuent à la réalisation des objectifs de l'UE. Les projets de la BEI renforcent la compétitivité, stimulent l'innovation, favorisent le développement durable, renforcent la cohésion sociale et territoriale et soutiennent une transition juste et rapide vers la neutralité climatique. En 2024, la BEI a mis à disposition 7 milliards d'EUR à l'appui des énergies renouvelables, de la mobilité propre et de l'efficacité énergétique en France, ce qui représente 69 % du total de ses financements dans le pays.

Groupe Banque européenne d'investissement : Christophe Alix | c.alix@eib.org | +33 6 11 81 30 99

Site web : www.eib.org/press – Service de presse : +352 4379-21000 – press@eib.org



À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

caissedesdepots.fr

inf

Contacts presse :

Nathalie Police – nathalie.police@caissedesdepots.fr – 06 07 58 65 19

Antoine Pacquier – antoine.pacquier@caissedesdepots.fr – 06 86 42 69 58